

Thomas Piketty est-il anticapitaliste ?

 unioncommunistelibertaire.org/Thomas-Piketty-est-il-anticapitaliste

12 octobre 2020



Thomas Piketty est-il anticapitaliste ?

29 décembre 2019 par [Commission journal](#) / 1668 vues

 [Version imprimable](#)

Thomas Piketty met « capital » dans les titres de ses livres, il est présenté comme un critique radical du capitalisme... Mais Piketty est très loin de Marx! Son dernier livre défend en fait un projet social-démocrate, et ne prend en compte ni la dimension sociale des inégalités, ni les rapports de force qui traversent les sociétés. Son «socialisme participatif» est un socialisme utopique aux allures scientifiques.



Dans le dernier chapitre de *Capital et idéologie*, Thomas Piketty expose un programme de « *socialisme participatif* » fondé pour l'essentiel sur deux propositions : l'instauration d'une « *propriété sociale* » et celle d'une « *propriété temporaire* ».

La première consisterait à accorder aux représentantes et représentants des salarié-es « *la moitié des droits de vote dans les conseils d'administration ou de direction de toutes les entreprises privées, y compris les plus petites* » (page 1119). Elle serait renforcée par le développement de l'actionnariat et par le plafonnement des droits de vote des actionnaires les plus importants. La « *propriété temporaire* » opèrerait pour sa part au niveau de la (re)distribution des patrimoines et des revenus privés, faisant appel à un impôt annuel sur les patrimoines détenus, destiné à empêcher leur concentration et centralisation croissantes au fil des générations (par le biais de l'héritage) : fortement progressif, il devrait atteindre le taux de 90 % pour les patrimoines dix mille fois supérieurs au patrimoine moyen. Adjointe à celle de l'impôt sur les successions patrimoniales, rendu lui aussi fortement progressif, sa recette devrait abonder un fonds capable de doter tout individu, à l'âge de vingt-cinq ans, d'un héritage de l'ordre de 120 000 euros dans les États sur lesquels Piketty a procédé à des simulations (États-Unis, Europe de l'Ouest, Japon).

Parallèlement, le maintien d'un impôt sur le revenu, rendu lui aussi fortement progressif (avec une tranche marginale à 90 %), devrait permettre de continuer à financer un État social généreux et garantir à toute personne un revenu minimal de l'ordre de 60 % du revenu moyen disponible après impôt. Par contre, tous les impôts indirects (TVA et autres impôts sur la consommation), nettement dégressifs, seraient supprimés, sauf ceux visant à corriger des externalités (comme la taxe carbone incorporée à l'impôt sur le revenu).

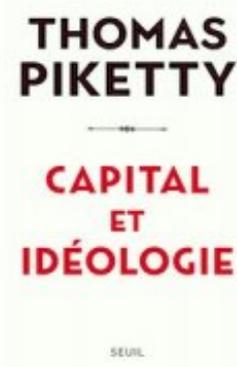
« *En combinant les deux éléments, on aboutit à un système de propriété qui n'a plus grand-chose à voir avec le capitalisme privé tel qu'on le connaît actuellement, et qui constitue un réel dépassement du capitalisme* » (page 1138). On peut aisément souscrire au premier membre de cette affirmation ; le second est par contre très discutable.

Incontestablement, l'adoption des deux réformes précédentes modifierait sensiblement le visage du capitalisme contemporain, en remédiant drastiquement à une de ses tares fondamentales qu'est la persistance d'inégalités sociales. Le sort des classes populaires s'en trouverait sans aucun doute amélioré.

Un réformisme qui n'avoue pas son nom

Mais, quoi qu'en dise Thomas Piketty, elles continueraient à vivre dans une société capitaliste. S'il peut prétendre le contraire, c'est parce qu'il se trompe ou s'illusionne sur ce qu'est le capital. Ainsi, il en étend la définition à toute forme de propriété privée : il place sur le même plan « *propriété sociale* » (qui concerne le capital comme rapport de production) et « *propriété temporaire* » (qui concerne les patrimoines privés). Or il suffit de restituer au concept de capital son sens propre pour que les illusions de Thomas Piketty sur la portée anticapitaliste de ses propositions se dissipent.

En effet, en tant que rapport social de production, le capital se caractérise par l'expropriation des producteurs et des productrices, leur séparation de fait et de droit des moyens de production qu'ils et elles mettent en œuvre ; par la transformation de leurs forces de travail en marchandises ; par l'unification sous le régime du salariat de ces moyens de production et forces de travail, permettant la valorisation du capital-argent avancé pour les acquérir comme marchandises, à travers l'extorsion d'un surtravail (d'une quantité de travail supplémentaire à celle nécessaire à la reproduction des forces de travail) sous forme de plus-value.



Le changement de régime de la propriété du capital que propose Piketty ne modifie en rien ce rapport de production. Même s'ils et elles étaient propriétaires de la moitié ou plus des actions de l'entreprise qui les emploie, les salarié-es n'en resteraient pas moins potentiellement séparables des moyens de production qu'elles et ils mettent en œuvre (par le licenciement). En tant que salarié-es, leurs forces de travail demeureraient des

marchandises, dont la valeur resterait réglée par les deux facteurs qui la régissent d'ores et déjà : l'état du développement des forces productives de la société (et notamment la productivité moyenne du travail social) et la norme sociale de consommation en cours. Enfin, en tant que salarié-es d'un capital singulier (une entreprise capitaliste), elles et ils se trouveraient contraints de former de la valeur et de la plus-value, en alignant la durée, l'intensité et la productivité de leur travail sur les normes moyennes en cours dans leur branche d'activité.

Refonder le projet social-démocrate classique

Quant à la « *propriété temporaire* », elle opèrerait au niveau de la redistribution des propriétés et des revenus privés. Autrement dit, quelle que soit sa portée pour corriger les inégalités nées des rapports de répartition primaire des revenus entre catégories sociales et leur pérennisation et aggravation au fil des générations (sous forme d'inégalités de patrimoine), elle serait par définition sans incidence majeure sur les rapports de production qui se situent en amont. En dépit du fait qu'il promette de « *dépasser le capitalisme* », le projet politique de Thomas Piketty n'est en rien révolutionnaire. Il est réformiste. Son « *socialisme participatif* » vise à refonder le projet social-démocrate classique : introduire des réformes de structure dans le capitalisme contemporain pour le rendre moins inégalitaire.

Quand les rapports de production se vengent...

Pour radical qu'il apparaisse, le réformisme de Thomas Piketty n'en présente pas moins des limites. Car les rapports de production continuant à exercer leurs effets propres, ils sont susceptibles de limiter singulièrement la portée des réformes préconisées, aussi généreuses soient-elles. On peut l'illustrer sur l'exemple des deux bénéfiques majeurs que Piketty en attend, en termes d'élargissement des possibilités de participation à la vie sociale et politique des couches populaires (légitimant ainsi le qualificatif de « *participatif* » dont il accompagne le socialisme de son cru). Ainsi, la possibilité pour leurs membres d'accéder à des niveaux de formation supérieurs à ceux auxquels ils sont généralement cantonnés, en corrigeant les inégalités dans la formation initiale dont ils sont victimes par l'élargissement de leurs possibilités d'accès à la formation continue de la manière suivante :

« [...] une personne quittant l'école à 16 ans ou 18 ans et qui n'aurait donc utilisé qu'une dépense éducative de 70 000 euros ou 100 000 euros lors de sa formation initiale, à l'image des 40 % d'une génération bénéficiant de la dépense la plus faible, pourrait ensuite utiliser dans le cours de sa vie un capital éducation d'une valeur de 100 000 ou 150 000 euros afin de se hisser au niveau des 10 % ayant bénéficié de la dépense la plus forte en formation initiale » (page 1164).

Mais raisonner de la sorte, c'est omettre, ou ignorer, que l'inégalité de revenus n'est pas le seul ni le principal facteur d'inégalité en matière de formation scolaire, que jouent tout aussi bien la distribution et l'accumulation inégales de « *capital culturel légitime* » au sein des familles. Or ce dernier facteur est directement corrélé avec la division

sociale du travail, dont la séparation entre « *travail intellectuel* » (fonctions de direction, d'organisation, de conception, de légitimation et de contrôle) et « *travail manuel* » (fonctions d'exécution) est l'axe vertébral central. Une dimension des rapports capitalistes de production dont Thomas Piketty ne tient aucun compte et ne mentionne pratiquement jamais. Selon sa position dans la division sociale du travail (celle de ses parents ou la sienne propre), on ne dispose en général pas des mêmes aptitudes et opportunités, pas plus qu'on ne développe les mêmes aspirations et projets, que ce soit à l'égard de la formation initiale ou à celui de la formation continue, indépendamment du coût éventuel d'accès à ces formations.

Thomas Piketty attend également de ces réformes un élargissement des facultés de participation des couches populaires à la démocratie représentative. À cette fin, il avance l'idée de réformer le financement public des formations politiques, d'une part en donnant « *à chaque citoyen un bon annuel d'une même valeur, par exemple 5 euros par an, lui permettant de choisir le parti ou le mouvement politique de son choix* », d'autre part en instituant « *une interdiction totale des dons politiques des entreprises et autres personnes morales [...] et d'un plafonnement radical des dons et cotisations des individus privés (que Julia Cagé propose de limiter à 200 euros par an* » (page 1172). Il est singulièrement naïf de penser que, de la sorte, on avancerait sensiblement sur la voie d'« *une démocratie participative et égalitaire* » (page 1173). Une nouvelle fois, c'est oublier ou ignorer que ce qui fait immédiatement obstacle à la participation des couches populaires à la vie politique, c'est d'abord leur position dans la division sociale du travail (ergo les rapports sociaux de production) qui fait concrètement obstacle aux capacités objectives (le temps libre mais aussi le pouvoir et le savoir nécessaires : par exemple, la capacité à prendre la parole en public) et subjectives (par exemple, le sentiment de sa propre légitimité à s'occuper de questions politiques) que requièrent une pareille participation. Handicaps que seule une participation active aux organisations populaires (associatives, syndicales et politiques) peut compenser et certainement pas les maigres allocations de deniers publics sous forme de « *bons pour l'égalité démocratique* ». Morale de l'histoire : chassez les rapports sociaux de production par la porte, ils font subrepticement retour par la fenêtre et vous sabotent vos beaux projets de redistribution!

L'impasse fondamentale

Mais la principale lacune du projet de « *socialisme participatif* » que Thomas Piketty nous soumet à la fin de son ouvrage est d'un autre ordre. Se référant régulièrement au compromis fordiste et en revendiquant l'héritage, Piketty ne peut pas ignorer quels cycles de luttes, syndicales, politiques, idéologiques, poursuivis sur des décennies, et quels rapports de force au niveau tant national qu'international résultant des deux guerres mondiales et de l'effondrement du capitalisme libéral au cours des années 1930 ont été nécessaires pour parvenir à un tel compromis. Pas davantage peut-il ignorer que ses propres propositions de redistribution des patrimoines et des revenus, pour purement réformistes qu'elles soient, ne manqueraient pas, si elles étaient mises en œuvre, de susciter la colère, le rejet et la mobilisation de toutes les couches sociales

privilégiées qu'elles lèseraient, qui ont de nombreux moyens (de tous types) pour défendre leurs intérêts et qui n'hésiteraient pas à les mettre en œuvre. Sans doute ces mêmes propositions obtiendraient-elles, inversement, le soutien de la majeure partie des larges couches populaires qui en seraient les bénéficiaires. Mais cela ne suffit pas à nous dire comment susciter et obtenir leur mobilisation ni comment construire le rapport de force qui serait nécessaire pour les faire triompher.

En fait, en dépit des quelques passages où il se réfère à ce que l'histoire contemporaine comprend de luttes sociales, de luttes mettant en jeu les classes sociales et leurs rapports, leurs organisations et leurs représentations, tout se passe comme si Thomas Piketty était convaincu qu'il lui suffit de présenter son projet et de le livrer au débat public pour que les idées ainsi avancées fassent leur chemin et finissent par créer, par la seule vertu de leur argumentation et la richesse de l'information statistique sur laquelle elles reposent, la majorité politique qui serait nécessaire à leur mise en œuvre dans le cadre de démocraties parlementaires. Bref, il pêche par un idéalisme (au sens philosophique) qui apparaît dans de multiples formulations tout au long de l'ouvrage et transparaît encore à la fin : « *L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte des classes* », écrivaient Friedrich Engels et Karl Marx en 1848 dans le *Manifeste du parti communiste*. L'affirmation reste pertinente, mais je suis tenté à l'issue de cette enquête de la reformuler de la façon suivante : *l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de la lutte des idéologies et de la quête de la justice.* » (page 1191). De ce fait, le projet de Thomas Piketty n'est pas sans rappeler, mutatis mutandis, ce que Engels et Marx disaient des représentants de ce qu'ils nommaient « *le socialisme et le communisme critico-utopiques* » dans ce même Manifeste :

« *À l'activité sociale doit se substituer leur propre ingéniosité ; aux conditions historiques de l'émancipation, des conditions imaginaires ; à l'organisation progressive du prolétariat en classe, une organisation de la société qu'ils ont eux-mêmes fabriquée de toutes pièces. Pour eux l'avenir du monde se résout dans la propagande et la mise en pratique de leurs plans de société.* » [1]

Alain Bihr (UCL Alsace)

Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Seuil, novembre 2019, 1.232 pages, 29,90 euros

[1] Karl Marx, Friedrich Engels, *Manifeste du parti communiste*, pages 36-37 date de parution originale 21 février 1848, disponible librement sur le site Classiques.uqac.ca.